

Les points suivants ont été abordés au Conseil Municipal du 26 septembre

TRAVAUX A L'ECOLE

Les travaux de rénovation intérieure se sont déroulés en juillet et août dernier. Les peintures ont été refaites dans les 3 salles de classes, les deux entrées et les toilettes. L'électricité a été mise aux normes et des leds ont été installées. Les sols ont été changés.

Le montant global est de 47.909 euros HT, subventionnés à hauteur de 11.899 euros par la DETR (subvention d'Etat) et 7.000 euros par l'enveloppe de solidarité du Département, soit 29.010 euros à la charge de la Commune.

Les travaux d'isolation par l'extérieur seront réalisés en 2024 pour la partie nord et en 2025 pour la partie sud. En effet, au regard du temps nécessaire à la réalisation de ces travaux conséquents, la totalité ne pouvait être envisagée pendant les congés d'été.

Le coût global est de : 191.626 euros. Différentes subventions seront demandées à la CCFE, au Département, à l'Etat via la DETR et le Fonds vert, l'objectif étant d'atteindre les 60% de subventions.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les voiries suivantes ont été réalisées en 2023 : le haut de la rue du Chêne, la pose d'enrobé autour des containers place Giroud, l'impasse des Digitales, le Chemin du Morillon et le chemin des Fayes, ainsi que la reprise de plusieurs voiries en Point à Temps qui leur assurera une étanchéité.

Les prévisions de voirie pour 2024 concernent : Le Lotissement les Violettes II, le chemin chez Charles qui s'est affaissé et que nous devons reprendre en urgence afin de sécuriser les véhicules lourds (livreurs fioul, déneigement, etc...) et différents travaux de PATA (bitume et gravillons).

La demande de subvention auprès du Département doit être faite avant le 31 décembre 2023.

MAISON MEDICALE - MEDECIN

Après plusieurs entrevues avec le Dr Nicolas de la maison de santé de Panissières, nous envisageons une collaboration avec le Dr Farge de Rozier afin qu'il puisse être présent à la maison médicale de Violay une matinée par semaine.

Le Dr Perrichon de Rozier également, assurera une présence de 10 heures par semaine à l'EHPAD « les Jacinthes » en attendant que le médecin de Violay vienne s'installer.

En effet, le Dr Christian Kinkela viendrait s'installer à Violay dès que l'ARS lui aura signifié son acceptation pour le stage de 6 mois qu'il doit effectuer avec le Dr Nicolas. A l'issue de ce stage, le Dr Kinkela s'installera durablement à Violay pour exercer en tant que médecin libéral.

Une décision sera prise avec lui pour savoir s'il est pertinent d'inscrire la maison médicale comme maison de santé.

Dans le cadre du départ du dentiste, Mr Salinas, Mme le Maire souhaite que le 1^{er} étage soit réservé à l'installation de kinésithérapeutes, en englobant le cabinet dentaire et la médiathèque qui devrait déménager à la scierie Giroud.

REPAS CANTINE

La hausse des matières premières est très importante. Toutefois, la maison de retraite bénéficie d'une excellente gestion et les réserves de compensation vont permettre d'absorber une partie de cette hausse. De fait, l'augmentation du prix du repas pour la cantine ne dépassera pas 0,05 € par repas.

Le coût du repas passera donc de 3,95 à 4,00 € au 1^{er} janvier 2024, avec un reversement de 3,80 € à l'EHPAD.

SCIERIE GIROUD - MEDIATHEQUE

Le projet est en cours d'élaboration par le cabinet d'architecte AABT. Une première estimation (et présentation) du projet sera apportée le 5 octobre. Il s'agit d'y installer la cantine, la médiathèque, un centre de loisirs et un appartement de gardiennage.

La première tranche sera réalisée en 2024 et concernera la cantine et la médiathèque. Concernant la médiathèque, des ateliers participatifs seront animés par le Département afin de déterminer sa conception et les différents supports qui y seront proposés (enfants, jeunes, actifs, club de l'amitié, maison de retraite, etc...). La Drac et le Département pourraient nous accompagner financièrement dans la mesure où ce projet démontre suffisamment de créativité et de pertinence.

Les ateliers qui s'adressent à toute la population seront organisés le vendredi 6 octobre à 18h, en salle Linder. Plus les habitants prendront part à cette consultation, plus les supports proposés seront pertinents. L'objectif étant de redonner du dynamisme à cette médiathèque.

MAISON MEDICALE

Une rencontre est prévue avec Loire Habitat pour discuter du projet de la micro-crèche prévue dans le pré Giroud, et notamment de son financement. Elle sera accompagnée par la CCFE, Familles rurales et la CAF. Plusieurs scénarios seront examinés, et l'un d'entre eux sera proposé.

A ce jour, trois familles emmènent leurs enfants dans les crèches du Rhône et les aînés à l'école à proximité. Avec le nombre prévisible de jeunes ménages qui vont venir s'installer sur Violay sur les 2 prochaines années, il est devenu indispensable de proposer un mode de garde adapté, en complément des assistantes maternelles, afin de conforter le nombre d'enfants et donc le nombre de classes à l'école communale.

EHPAD LES JACINTHES

L'inauguration du nouveau bâtiment a eu lieu vendredi 15 septembre. Les nouvelles chambres sont désormais occupées, ce qui a permis de dédoubler des chambres devenues trop exiguës.

STATION D'EPURATION - renouvellement contrat d'affermage

Le contrat d'affermage avec SUEZ arrive à son terme. Il sera renouvelé pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, pour permettre à FOREZ EST, dans le cadre du transfert de compétences eau-assainissement prévu au 1^{er} janvier 2026, de se prononcer sur un nouveau contrat sereinement.

Farjot, le constructeur de la station d'épuration, et notamment du bassin d'orage, est intervenu récemment car le béton s'est effrité sur la partie haute, celui-ci ayant été coulé par fort gel. Des réserves avaient été faites à l'époque par Mme le Maire. Après 5 ans de sollicitations les travaux ont été effectués cet été.

LOCAL DES CHASSEURS

Le local des chasseurs est presque terminé. Le coût global, financé par l'association des chasseurs de Violay, se monte à environ 20.000 euros. Une subvention de 5.000 euros a été versées par le Département, 2.500 euros par la Région et la Commune a budgété 7.000 euros. La Société de Chasse aura donc 5.000 euros à sa charge.

ABRI-VOYAGEURS place Fouillat

Un camion avait endommagé l'abribus situé place Fouillat. La Région le remplace par un abribus entièrement neuf, à l'aspect de chalet pour s'intégrer au mieux à l'environnement de la commune. Il a été livré et sera posé les 3 et 4 octobre. La dalle qui devait être refaite, est financée à 80 % par la Région.

FLEURISSEMENT

Un dossier sera déposé pour la labellisation 1^{ère} fleur sur 2024. **La remise des prix des Montagnes du Matin** aura lieu le **18 novembre prochain à Bussières.**

CHEMIN DEGRADE

Concernant les observations au dernier Conseil Municipal suite aux dégradations des chemins, un agriculteur est venu rencontrer Mme le Maire et se propose d'aider les employés communaux à réparer les dégradations. Il a notamment expliqué la raison de l'écoulement de la terre sur le chemin lors d'un violent orage : en effet, la problématique du retournement de semis sur la parcelle, fait qu'une bande de quelques mètres se retrouve en fragilité lors d'orages violents.